

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Tracteur	INTERNATIONAL	7 4 5 A X L	CH 4423 50

Constructeur INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY MBH, D-4040 Neuss  
 Identification sur la plaquette du constructeur "745 AXL"  
devant le N° du châssis "D030230D"  
 Plaquette constructeur à droite, à l'avant en bas sur la cabine  
 N° du châssis à droite, à l'avant, latéralement sur le support de l'essieu  
 Identification du moteur "239 DT 2D" code au No du moteur, à droite, latéralement sur la bloc, derrière la bride du filtre à huile  
 Importateur principal AG ROHRER-MARTI, 8105 Regensdorf  
 Véhicule homologué D 030 230 D 001 079

Châssis  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction hydrostatique avec assistance hydraulique  
 Transmission mécanique + boîte complémentaire route/terrain \*  
 Nombre de vitesses 4x2 ou 4x2x2 Entraînement toutes roues \*  
 Frein de service hydraulique, à disques dans bain d'huile,  
sur les arbres du différentiel resp. les roues AR,  
frein indépendant, 2 pédales avec verrouillage  
 Frein auxiliaire mécanique, à ruban, sur le différentiel resp.  
sur les roues arrière  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire, levier avec secteur  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circuits -

Moteur  
 Marque INTERNATIONAL Type D-239  
 Construction en ligne Temps 4  
 Carburant D Position avant  
 Refroidissement eau Nombre cylindres 4  
 Alésage 98,4 Course 128,5  
 Cylindrée 3907 CV-impôt 19,89  
 Puissance en kW 53/72 CV DIN & U/min 2300  
 Bruit à l'arrêt 77 & U/min 1725  
 Silencieux 1 = 715 x ø 130 mm  
 Mesure des gaz Bacharach 4,0  
 Déparasitage -

Carrosserie cabine de sécurité OECD No CSD 0306 /.  
 Nombre de portes 2 Compteur de vitesse -  
 Ceintures sécurité av - ar -  
 Cale 460x190x290 mm Rétroviseurs gauche + droite  
 Antivol - Attelage AV+AR à broches  
 Nombre de places 1 av - centre - ar -  
 Dimensions  
 Longueur Intérieur 3780 Empattements 2200 s.d. 2346  
 Largeur (1960-2470) 2030 Essieu double av - ar 1610 ar 1580  
 Hauteur 2750 Voies av 1580 - 1815  
 Porte à faux av 590 Voies av 1478 - 2002  
ar 990 ar 1478 - 2002  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule - Braquage ø g 9200 d 8700

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1550	2250	3800
Charge utile	-	-	-
Poids total	-	-	3800
Poids garantis	2230	4300	6530
Pneus	11,2 - 24	16,9 - 34	+)
Ply / bar	6 / 1,8	6 / 1,3	
Charge	2090	4030	
pour V max	30	30	
Jantes	-	-	
Gat poids remorquable avec/sans frein	-	mécanique	automatique
Garantie poids de l'ensemble	-	-	-
Poids remorquable testé	-	-	-
Charge garantie sur le toit	-	-	-
Vitesse maximale selon le constructeur	25	-	km/h
testée	25	2400	au moteur 720/1250 pnsé de force

§) Equipement		M	(E)
Feux de route		M	(E)
Feux de croisement		A	(E)
Feux de position		R-S1	(E)
Feux rouges		R-S1	(E)
Feux stop		1	(E)
Clignoteurs	av	1	(E)
	ar	2a	(E)
Catadioptres	av		2+2 = I (E)
	ar		
Feux de gabarit	av		
Feux arrière de brouillard			
Feux complémentaires	4 lampes de travail avec lampe-témoin		
Eclairage plaque	-		
Essuie-glace	1 balai		
Avertisseurs	SEIMA CH 5 1201 02 avec/sans lave-glace		
	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Tracteur		
Marque et type	INTERNATIONAL	7 4 5	A X L
Homologation N°	CH 4423 50		
Carrosserie	-		
Places	total	1	avant
Poids à vide	3800	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	12,89
Poids total	-	Cylindrée	3907

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

\* ) Transmission : sur demande avec boîte c.v. sous charge = 4 x 3 vitesses; dispositif mécanique d'arrêt selon l'art. 20/4, OCE: mécanique, à ruban, sur l'arbre à cardan, levier séparé avec secteur (importateur).

Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.

+ ) Variante de pneus : AV 12.4/11 - 24 6 PR 2400 (1,7) Vmax 30 km/h  
 9.5 / 9 - 24 6 PR 1880 (2,1) 30 km/h  
 AR 18.4/15 - 30 6 PR 3980 (1,1) 30 km/h  
 16.9/14 - 30 6 PR 3800 (1,3) 30 km/h  
 13.6/12 - 38 6 PR 3320 (1,6) 30 km/h  
 14.9/13 - 38 6 PR 3740 (1,4) 30 km/h  
 15.5/ - 38 6 PR 3530 (1,4) 30 km/h

§) Equipement : la hauteur des feux de position, des feux rouges et des clignoteurs AV + AR admise pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine charge.

Lieu et date de l'homologation Regensdorf, 23.09.81

Remplace FH du 23.09.81  
 01.05.85 - empattement jak

Service fédéral d'homologation